



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Commerce extérieur

Question écrite n° 36010

Texte de la question

M Andre Borel attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'economie, des finances et de la privatisation, charge du commerce extérieur, sur les importations en France de materiels étrangers. Actuellement, des subventions sont accordees aux agriculteurs pour l'achat de machines de recolte, des olives, bigarreaux et autres fruits de conserve, sans tenir compte de la provenance du materiel, si bien que souvent, du materiel étranger (notamment americain) est achete au detriment du materiel francais. Il lui demande quelles mesures il envisage de prendre afin de preserver les fabricants francais qui, en contre partie, ne beneficent pas a l'étranger, de pareils avantages.

Données clés

Auteur : [M. Borel André](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36010

Rubrique : Materiels agricoles

Ministère interrogé : commerce extérieur

Ministère attributaire : commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1988, page 409